

# Modalités de prise en charge 2025

	Prise en charge sur les fonds mutualisés	Prise en charge sur le plan de formation des établissements
Actions de Formations Régionales	Pédagogie (sauf PM, prise en charge sur enveloppe DPCM)	Déplacements des agents Traitement (agents remplaçants)
Actions de Formations Coordonnées	-	Pédagogie Déplacements des agents Traitement (agents remplaçants)

Facture envoyée par l'organisme à l'ANFH

Saisie demande de remboursement sur logiciel par l'établissement (budget Plan)